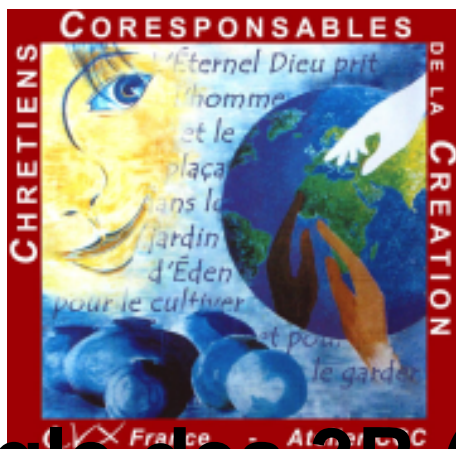


<http://ccc.cvxfrance.com/La-regle-des-3R-no28>



La règle des 3R (n°28)

- Chroniques -



Date de mise en ligne : vendredi 14 mars 2008

Copyright © Atelier CVX CCC - Tous droits réservés

En moins d'un siècle, le nombre d'objets qui nous entourent a plus que décuplé ! On estime qu'alors, une famille de 4 personnes possédait entre 150 et 200 objets. Aujourd'hui, elle en a entre 2 et 3000 !

Le revers de cela est la production exponentielle de déchets : la production d'ordures ménagères a doublé en 40 ans. Chacun de nous génère en moyenne 1 kg de déchets par jour. Si on multiplie par 365, le nombre de jours et 60 millions, le nombre de Français, on obtient des chiffres énormes. On peut s'en faire une idée lors des grèves d'éboueurs, lorsque les poubelles ne sont pas ramassées pendant quelques jours et s'amassent dans nos villes.

Or, la gestion de ces déchets a un coût important pour la collectivité et des impacts sur l'environnement. Est-ce inévitable ? Bien sûr, nous sommes invités à consommer toujours plus, les progrès technologiques nous invitant à nous équiper de nouveaux produits et nous obligeant même parfois à en changer car réparer est plus cher que d'acheter du neuf.

Avez-vous déjà entendu parler de la règle des 3 R ?

Réduire, Réutiliser, Recycler :

REDUIRE : Il s'agit de réduire la consommation de biens mais aussi celle d'énergie.

Concrètement, face à un achat possible, je devrais me poser la question : en ai-je besoin ? Dans quelles conditions cet objet a-t-il été produit ? Quel impact a-t-il sur l'environnement ?

Par exemple, j'évite autant que possible, les objets à usage unique. Je choisis un emballage en verre plutôt qu'en plastique ! J'évite des emballages grâce aux recharges...

Le lave-linge et le lave-vaisselle seront mis en route suffisamment remplis. Je fais la chasse aux fuites d'eau, J'éteins la veille de mes appareils.

De cette manière, on réduit la quantité de matière et de produits impossibles à réutiliser.

REUTILISER après avoir Réparé si nécessaire : nous connaissons tous l'Association EMMAUS qui reçoit les dons de toutes sortes. Avant d'être revendus, grâce à des personnes en réinsertion, les objets, y compris le matériel électrique et électronique, sont remis en état.

De la même manière, les 44 entreprises sociales du réseau ENVIE collectent et retraitent tous les déchets électriques des grands distributeurs.

Même internet permet sur des sites tels que Freecycle la mise en relation de personnes qui, par région, donnent ou souhaitent recevoir quelque chose.

RECYCLER enfin : il s'agit des matériaux en fin de vie mais que l'on peut récupérer sous forme de matière 1ère, s'ils sont triés correctement, ainsi le verre, les métaux, le papier... Les bouteilles plastiques, par exemple, deviendront nos vêtements en fibre polaire.

Lorsque l'on ne peut plus rien faire, de plus en plus, on essaie de valoriser :

â€” les déchets organiques pour en faire un compost qui enrichit les sols ;

â€” les déchets que l'on enfouit pour récupérer de l'énergie sous forme de biogaz ;

â€” les déchets incinérés à forte valeur énergétique pour le chauffage urbain.

Et toujours ce leitmotiv : « le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas »

Pour Radio Présence